

Montréal, le 18 mars 2011

Objet : Réponses aux questions de la commission à l'arrondissement de Ville-Marie

M. Brunelle,

Merci de communiquer aux commissaires les réponses suivantes :

Question 1 portant sur la problématique de l'itinérance :

Après vérification, il n'existe pas d'analyse exhaustive sur la problématique de l'itinérance dans le territoire du PPU. Toutefois, selon les intervenants présents sur le terrain, on parlerait d'un noyau de 25 personnes itinérantes fréquentant le square Cabot et ses abords. Une quinzaine de ces personnes sont des femmes d'origine inuite. Celles-ci fréquentent le refuge pour femmes Chez Doris, situé au 1430, rue Chomedey. Pour plus d'information sur la stratégie de l'arrondissement sur cette question, je vous invite à prendre connaissance du Plan d'action ciblé en itinérance, que vous trouverez ci-joint.

Question 2 portant sur la conversion en copropriété divise :

À votre demande, j'inclus ci-joint une copie du « Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise » (R.R.V.M. c. C-11).

Question 3 portant sur le Plan d'action pour l'amélioration de la salubrité :

C'est pour fournir un soutien aux arrondissements dans les cas d'insalubrité les plus lourds que le Plan d'action pour l'amélioration de la salubrité fut mis en place. L'équipe en charge de l'application du Plan d'action, composé notamment d'inspecteurs en bâtiment spécialement formés pour traiter les cas plus lourds, faisait originalement partie du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) et fait aujourd'hui partie intégrante de la Direction de l'habitation. Jusqu'à maintenant, l'arrondissement n'a pas fait appel à cette équipe dans le secteur du PPU, mais des discussions ont eu lieu quant aux modalités d'une éventuelle intervention. Pour plus de détails, vous trouverez ci-joint des documents tirées du sommaire décisionnel associé à l'adoption du Plan d'action. À noter : une décision du conseil municipal a prolongé l'application du Plan d'action au-delà de 2010.

Salutations,

David Grondin

Agent de recherche

Arrondissement de Ville-Marie